

**Communiqué UFOLEP COVID-19
N°8 du 30 avril 2020**

Comme chaque vendredi, voici le point d'actualité relatif à la crise sanitaire du COVID 19 et ses conséquences sur les activités de notre fédération.

Nous attendons l'intervention du premier Ministre de cette semaine pour pouvoir mieux préparer le plan de déconfinement. Sur la question du sport, les annonces ont été rares et laissent encore planer beaucoup de questions. Vous trouverez en pièce jointe une information **de ce jour** du Ministère des Sports qui précise certaines mesures de déconfinement pour les activités sportives. L'échelon national travaille sur toutes les modalités possibles à venir, notamment sur les mesures sanitaires à mettre en œuvre (masques notamment).

Mesures économiques gouvernementales

Vous pouvez toujours retrouver [les différentes mesures gouvernementales](#) : mise à jour en date du 29 avril 2020.

Notamment un point spécifique sur les associations :

- 📄 https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/association_et_activite_partielle.pdf.

Ressources humaines

Pour rappel, vous retrouverez sur le site du CNEA, dans votre espace comité : la FAQ COVID-19 mise à jour.

Mais également l'accord du 1er avril 2020 relatif à la prise des congés payés dans le cadre de la crise du COVID-19 :
« A la suite de la Loi d'urgence du 23 mars 2020 et de l'ordonnance du 25 mars 2020, les partenaires sociaux de la branche du Sport ont négocié un accord de branche permettant à l'employeur d'imposer aux salarié-e-s la prise de congés payés dans des conditions dérogatoires aux dispositions légales habituelles. »

Suivre l'évolution de la situation juridique :

- <http://reseau.ufolep.org/default.asp?mode=communication-covid-19>,
- <https://laligue.org/covid-19/>,
- <https://www.cnea-syn.org/>.

Nous vous rappelons également que vous pouvez solliciter le CNEA dans le cadre de notre partenariat, l'ensemble des comités et associations affiliées à l'Ufolep y sont adhérents.

- [Retrouvez ici les modalités.](#)

Formation

Suite à la réunion de ce jour du CNOSF sur l'organisation des formations et certifications dans la période de crise » à laquelle l'UFOLEP a participé, vous trouverez ci-joint un document partagé par Centre Inffo sur le contexte actuel lié à la formation professionnelle, les modalités de continuité pédagogique à mettre en œuvre, ainsi que les éléments liés au financement de nos actions.

D'autre part, l'une des préoccupations majeures des Ministères du Travail et des Sports depuis le début du confinement est de favoriser la poursuite de l'activité formation au cas par cas, et soutenir sa reprise dans le cadre du déconfinement.

A ce titre, un décret et plusieurs arrêtés doivent être publiés dans les jours qui viennent afin de lever les freins à la réalisation des formations sur plusieurs thématiques : recyclages et formations continues obligatoires, prorogation

des diplômes, report des dates de clôtures de formations, certification d'épreuves à distance, appel au contrôle continu sous certaines conditions, rattrapages, ... Ceux-ci permettront d'accompagner les organismes de formation et les DR dans la gestion opérationnelle des formations en cours.

L'UFOLEP Nationale vous communiquera l'ensemble des textes et éléments dès leur sortie effective.

Dispositifs et programmes :

Projet Volontaires PARIS 2024 :

Réunion de comité de pilotage - dispositif Volontaires / SCV PARIS 2024

Pour définir une stratégie de déploiement du projet Volontaires PARIS 2024 (en présence de notre partenaire PARIS 2024), les comités intéressés sont invités à participer.

Merci de répondre au sondage suivant pour manifester votre intérêt s'il-vous-plait (en indiquant le numéro de votre comité) :

- <https://framadata.org/Vq6rfbwqXuvEB1x6>.

AMR – M3S :

Visio M3S – AMR

La visioconférence concernant les **Maisons Sport Santé Société (M3S)** aura lieu **mardi 05 mai** à 10h.

L'ordre du jour et le lien Zoom pour vous connecter, vous sera envoyé lundi.

Merci d'avance de nous confirmer votre présence par mail (cmalet.laligue@ufolep-usep.fr) ou par téléphone.

Partenariat UFOLEP – MGEN AMR – M3S :

Dans le cadre de son partenariat avec la MGEN, l'UFOLEP nationale a mis en place un questionnaire en ligne « A Mon Rythme » permettant d'orienter, durant cette période de confinement, les adhérent.e.s MGEN vers l'offre en ligne la plus adaptée à leurs besoins.

Si vous souhaitez faire partie des offres référencées, merci de nous adresser votre planning et vos actions de communication sur les réseaux sociaux ou YouTube par e-mail à :

- communication.laligue@ufolep-usep.fr.

Actualité des partenaires :

Grand Hackathon French Impact - Appel à participant.e-s

French Impact et Big Bloom organisent un #GrandHackathon en ligne pour les acteurs.rices de l'ESS, avec le soutien du Haut Commissariat à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale et du Haut Commissariat à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises. Intégrez l'une des 30 équipes du hackathon !

- Dates : 4, 5, 6 et 7 mai le jury,
- Durée : 3 heures par session, ainsi que le jury du 7 mai,
- Thématiques : Mobilité durable, Mentorat et lutte contre le décrochage scolaire, Santé des femmes et précarité, Transition écologique et alimentation durable, Continuité pédagogique.

Pour participer envoyer un email rapidement à :

- paloma.paraire@le-frenchimpact.fr.

Partenaire de l'UFOLEP et de son programme des M3S, French Impact propose tout au long de cette période de confinement un plan d'entraide incluant : informations des dispositifs institutionnels, des Webinaires et de la ressource méthodologique et stratégique (sortie de crise, levée de fonds, mécénat de compétences), retrouvez toutes informations via ce lien :

- <https://www.le-frenchimpact.fr/nos-actualites/entraide>.

Lancement d'un fond de 15 millions d'euros pour assurer la continuité éducative :

Plus de 9 millions d'euros sont mobilisés par le Ministère chargé de la Ville et du Logement pour renforcer l'ambition scolaire pendant le confinement mais aussi investir pour l'avenir. L'action a débuté par certaines préfectures et rectorats pour acheter des tablettes numériques et de clés 4G et s'assure qu'elle soit élargie à l'ensemble des quartiers prioritaires. Ce programme exceptionnel s'appuie d'abord sur les 80 cités éducatives lancées en 2019 par les deux ministères. Les crédits 2020 des Cités éducatives seront immédiatement mobilisables pour ces actions. L'enveloppe permettra aussi de couvrir les besoins recensés dans les quartiers, y compris hors périmètre des Cités éducatives.

- <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/covid-19-renforcer-la-continuite-educative-dans-les-quartiers-prioritaires>.

Une instruction aux préfet·e·s est en cours de diffusion.

Elle permettra aux préfet·e·s dans chaque département d'affecter jusqu'à 50 000 € du P147 pour le financement de dépenses de fonctionnement de très petites associations, mobilisées dans le cadre de la crise sanitaire. Ces crédits pourront être versés le cas échéant avant que la programmation ne soit arrêtée.

Appel à contribution de l'ANCT sur le thème du confinement vécu dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville :

Le confinement est un moment vécu différemment par chacun·e d'entre nous selon qu'il ou elle soit seul·e, entouré·e, en proie à la maladie (la sienne ou celle d'un proche), convaincu·e ou sceptique, poète ou pragmatique... Transmettez-nous, à chaud, votre vision du confinement afin, collégalement, et sous des éclairages divers, d'en garder une trace imprimée liée aux quartiers de la politique de la ville.

Envoyez votre texte (format Word), photo ou dessin + vos coordonnées complètes + date de naissance à l'adresse mail dédiée :

- cnvconcours@anct.gouv.fr.

La date limite de cet appel est fixée au 22 juin à minuit (heure de réception du mail faisant foi).

- Infos et contact : cnvconcours@anct.gouv.fr.

Vous pouvez faire part de vos questions, des difficultés rencontrées par les habitant·e·s des QPV ou des solutions et initiatives identifiées localement et à partager avec les acteurs·rices de la politique de la ville à l'adresse suivante :

- mobilisation.assos.covid19@anct.gouv.fr.

DJPEVA :

La direction de la jeunesse et de la vie associative - DJPEVA vient de lancer l'appel à projets « Plan mercredi » 2020, les associations d'éducation populaire disposant d'un agrément national « jeunesse éducation populaire » peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 30 juin à minuit.

Les dossiers de demande de subvention accompagnés de la fiche de candidature doivent être présentés uniquement de façon dématérialisée via Le Compte association à l'adresse suivante :

- <https://www.associations.gouv.fr/appel-a-projets-2020-pour-les-associations-de-jeunesse-et-d-education-populaire.html>.

Etudes INSEE sur les conditions du confinement (ressource par territoire pour aider à formaliser son plan de relance local) :

Les mesures de confinement mises en place depuis le 17 mars 2020 touchent les populations de façon différenciée selon le type de logement qu'elles occupent ou la composition de leur ménage. L'Insee a souhaité rassembler différents indicateurs à l'échelle locale pour éclairer les phénomènes liés à la suroccupation des logements, et à la spécificité des ménages concernés (familles monoparentales, enfants en bas âge, personnes seules, ...). Ces éléments sont accessibles soit sous forme de cartes, soit sous forme de tableaux régionaux et départementaux, soit enfin sous forme de base de données téléchargeable. Une publication nationale accessible par le lien ci-dessous résume les grands messages que permettent de délivrer ces indicateurs.

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478728?sommaire=4476925>.

Fédération Addiction :

La Fédération Addiction maintient ses activités et communiquent des numéros d'urgence.

Les services Alcool info service, Drogues info service et Joueurs info :

Chat de 8h à minuit tous les jours et service de Questions-réponse et forums pour les usagers·ères et pour leurs proches ainsi que accueil téléphonique tous les jours de 8h à 2h du matin :

- <https://www.alcool-info-service.fr/> - 0 980 980 930,
- www.drogues-info-service.fr - 0800 23 13 13,
- www.joueurs-info-service.fr - 09 74 75 13 13.

L'observatoire de la laïcité

Pendant la période de l'Observatoire de la laïcité revient sur les idées fausses sur la laïcité. L'occasion de rappeler quelques fondamentaux qui devraient nous réunir plutôt que nous séparer.

- Les vidéos : <https://twitter.com/ncadene>,
- Leur site internet : <https://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>.

Adultes relais

Pendant la durée de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, le versement de la subvention appelée « poste Adultes Relais » sera réalisé dès lors que le·la salarié·e n'a pas quitté son poste de travail (démission ou licenciement). De même, pour les salarié·e·s à temps partiels, les salarié·e·s en chômage temps plein ou partiel, les salarié·e·s en arrêt maladie... le paiement intégral du poste est maintenu.

Afin de faciliter les échanges, l'ANCT a mis en place une adresse mail spécifique. Vous pouvez poser vos questions à :

- mobilisation.assos.covid19@anct.gouv.fr,
- <https://www.fonjep.org/>.

Communication et réseaux sociaux

Voici en pièce jointe la version #5 du document d'accompagnement à la communication.

N'hésitez pas à nous contacter pour relayer vos initiatives :

- communication.laligue@ufolep-usep.fr et rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr.

Protégez-vous les ami·e·s et protégez vos proches et les plus faibles.

Pour le Comité Directeur National,
Arnaud JEAN
Président

Retrouvez la page d'information mise en place par le gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/>.